



POTIGNY *infos*

Bulletin municipal d'informations – N° 2 – Octobre 2020

A retrouver dans ce numéro :

- ✓ La rentrée scolaire et associative
- ✓ Les chiffres clés du budget 2020
- ✓ L'actualité des dernières semaines

Écoles, clubs, associations... C'EST LA RENTRÉE !



L'ÉDITO

par Gérard KEPA, Maire de Potigny.

L'été a permis à la plupart d'entre-nous de marquer un temps d'arrêt dans cette année 2020 si particulière. Passés le confinement, puis la reprise hésitante de mai et juin, le moment était venu de profiter un peu de la période estivale -sans forcément partir de chez soi- de se ressourcer, de retrouver famille et amis après des semaines d'entrave, bref de renouer raisonnablement avec les quelques réjouissances qu'autorisent habituellement les vacances.

La situation sanitaire demeure préoccupante, nous le savons tous. Nos habitudes de vie et de travail restent profondément perturbées. Et nul ne peut dire combien de temps va encore durer cette conjoncture défavorable. Pour autant, nous avons dû, tous, chacun à notre niveau, préparer la rentrée et nous projeter dans une nouvelle année, fut-elle chargée d'incertitudes et d'inquiétudes. Il nous faudra longtemps, sans doute, pour retrouver notre vie « d'avant ». Pourtant, nous devons rester optimistes, poursuivre nos projets individuels et collectifs et, plus que jamais, tisser les solidarités qui nous rendent plus forts dans l'adversité.

Notre Commune suit cette voie constructive, continuant à faire avancer les grands dossiers qu'elle a mis en chantier, soutenant ses écoles pour qu'elles puissent accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, accompagnant les clubs et associations dans la reprise de leurs activités et veillant, autant que faire se peut, sur nos administrés les plus fragiles. La vie doit continuer et l'espoir toujours nous animer ; merci à tous ceux qui s'inscrivent dans cet élan.

Bonne rentrée à toutes et tous ! Prenez soin de vous et des vôtres.

Rentrée scolaire

Nous l'attendions, tout en nous demandant quelle forme elle prendrait cette année : la rentrée s'est faite et elle s'est déroulée dans des conditions quasi normales. Grâce à un protocole sanitaire longuement mûri et éprouvé à l'occasion des reprises post-COVID du 11 mai et du 2 juin derniers, tous, petits et grands, ont pu retrouver leurs classes et leurs enseignants. Certes, il y eut moins de monde que d'habitude aux entrées des écoles (un seul parent accompagnateur était accepté le jour de la rentrée), certes masques et distances obligatoires gênaient un peu les derniers câlins avec les plus petits, mais l'Enseignement reprenait ses droits, partout et pour tous. Ce qui ne constituait pas la plus mince des réussites, en ces temps si troublés.

A l'école maternelle, 98 enfants ont ainsi intégré les quatre classes qui les accueillent de la petite à la grande section. A l'élémentaire, 175 élèves sont répartis en 10 classes du CP au CM2. Les dispositifs ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) et « 100 % Réussite » (dédoublage des classes de CP) sont maintenus cette année encore.



Les élèves de l'élémentaire connaîtront une deuxième « grande rentrée » au cours de leur année scolaire, puisqu'après les vacances d'automne ou, au plus tard, après celles de fin d'année, ils inaugureront le nouveau groupe scolaire dont la construction est entrée dans sa toute dernière phase. Ce nouvel équipement est attendu par tous : élèves, familles, enseignants, personnels communaux... et il devrait solutionner beaucoup des difficultés logistiques auxquelles nous sommes confrontés quotidiennement depuis l'incendie.

Du nouveau dans les assiettes !

Le début de l'été a vu se concrétiser une réflexion engagée depuis de longs mois : la fabrication des repas de nos cantines par la cuisine centrale du collège de Potigny. Nous tenions à ce changement, s'inscrivant dans le développement durable et synonyme de progrès pour nos enfants. Désormais, l'ensemble des repas servis dans nos réfectoires, de la maternelle à l'élémentaire, est fabriqué sur place, avec des produits frais et souvent locaux, privilégiant des circuits courts.



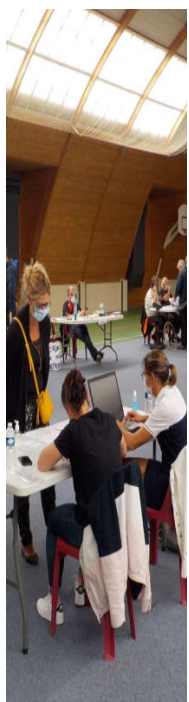
Ces nouvelles dispositions sont régies par une convention signée entre notre mairie et le Département du Calvados. Afin d'être parfaitement opérationnels dès la rentrée, nous avons dû recruter un agent supplémentaire à temps partiel, entièrement mis à la disposition du collège. Nous avons également détaché auprès de l'établissement, pour partie, l'une de nos salariées, et avons fait l'acquisition d'un véhicule spécifique permettant l'acheminement des repas entre le collège et nos deux sites.



Au total, la cuisine centrale du collège, composée de trois agents et demi, fabrique quotidiennement 460 repas, dont 180 sont destinés à notre école.

Autre « petite révolution » à intervenir dans le courant de l'année scolaire : l'informatisation du paiement des repas par les familles. En effet, dans les prochains mois, devrait être proposés la réservation et le règlement de la demi-pension de façon dématérialisée.

Rentrée des associations / Finances



(Re)titiser du lien grâce aux associations

Après plusieurs mois de perturbations liées à la crise sanitaire, les clubs et associations ont enfin pu reprendre leurs activités. Pour eux aussi, le protocole est lourd et la responsabilité d'organisateur constamment engagée. Aussi, devons-nous un grand coup de chapeau à tous ces bénévoles qui, malgré le contexte, ne baissent pas les bras et continuent à s'investir pour faire du bien autour d'eux, créer du lien social et animer notre petite ville.

Beaucoup de pratiquants se sont sentis frustrés, avec cette longue période d'interruption, et ils étaient nombreux -près de deux cents- le 5 septembre dernier à se rendre au Forum de rentrée organisé dans la salle omnisports. Cette journée était dédiée aux sports, aux arts, aux loisirs, à la culture et plusieurs stands présentaient les différentes structures et leur programme. Enormément de contacts ont été noués avec le public, et des adhésions et licences ont pu être souscrites ou renouvelées.

Plus d'une trentaine de clubs et associations interviennent sur Potigny (annuaire disponible gratuitement en mairie), preuve d'une grande vitalité locale. En 2020, notre Conseil Municipal a voté environ 70 000 euros de subventions en leur faveur, témoignant ainsi de son soutien au monde associatif et au dévouement de ses bénévoles.

Gageons que la saison qui démarre, malgré les difficultés actuelles et probablement à venir, offre tout de même de belles satisfactions à tous les pratiquants et adhérents, ainsi qu'à ceux qui se mettent à leur service.

Un budget raisonné mais ambitieux

Le 10 juillet, plus tard qu'à l'accoutumée à cause du renouvellement municipal et de la crise sanitaire, a été approuvé le compte administratif (CA) 2019, avant que ne soit voté le budget primitif (BP) 2020. Nous vous en récapitulons, ci-dessous, les chiffres à retenir :

CA 2019	Dépenses	Recettes	Résultat
Investissement	1 540 362 €	921 018 €	-619 344 €
Fonctionnement	1 840 480 €	2 352 103 €	511 623 €



Le BP 2020, quant à lui, s'équilibre (dépenses/recettes) à 5 250 093 € à l'investissement et à 4 262 590 € en fonctionnement.

La comptabilité des collectivités locales est complexe, pas toujours lisible et compréhensible par le profane, notamment à cause d'une nomenclature souvent technique. Vouloir expliciter ici, de manière exhaustive, le contenu de ces documents budgétaires, nécessiterait des pages de chiffres et de commentaires parfois indigestes. Aussi, avons-nous fait le choix de dégager, à partir du compte administratif 2019, quelques grandes lignes correspondant à des postes très concrets pour tous :

- par exemple, à l'investissement, sur un total de dépenses de 1 540 362 €, les grosses opérations (en 2019, les principales étaient celles du Suvez, de l'école élémentaire et du CCAS/Point Info) ont représenté 1 354 838 €. Pour financer ces projets, nous sommes parvenus à obtenir 469 871 € de subventions diverses.

- en section de fonctionnement, sur 1 840 480 € de dépenses, les charges de personnel, c'est-à-dire les services mis à disposition de nos administrés, se sont élevées à environ 780 000 €, soit un peu plus de 40 % de la dépense de fonctionnement. En recettes, il est à signaler que les impôts et taxes ont rapporté au budget communal 595 936 €. La dotation forfaitaire versée par l'état aux collectivités (souvent la colonne vertébrale du budget de beaucoup de communes) était de 409 587 €. Particularité locale s'il en est, notre commune, propriétaire d'une centaine de logements, a encaissé près de 500 000 € de loyers grâce à ce parc locatif ; les trois quarts de cette somme financent les travaux, impôts fonciers et remboursement d'emprunt induits par ce parc.

Dans un contexte contraint, où les aides publiques sont à la baisse, Potigny réussit à maintenir un bon niveau d'investissement en réalisant des projets structurants. Elle continue de garantir à la population des services publics efficaces et de qualité, grâce à des effectifs constants. Notre commune reste peu endettée (en 2019, environ 40 €/an/habitant). Son urbanisation croissante et sa reprise démographique lui assurent des recettes fiscales intéressantes.

Actualités

Un bon millésime pour le fleurissement

Savoir-faire, enthousiasme, passion... mais aussi inventivité, audace, créativité ! Voilà les qualités que nos agents déploient, chaque année, pour maintenir ce niveau d'excellence dans le fleurissement communal.

Ils y consacrent beaucoup de temps et d'énergie. Autant, d'ailleurs, en réflexion qu'en travail de terrain. La tâche est immense : 4 000 plants à mettre en terre l'hiver et 6 000 l'été ! Près de 140 suspensions, auxquelles s'ajoutent les massifs et jardinières. La répétition des étés chauds et secs, ces dernières années, implique aussi une lourde charge d'arrosage : jusqu'à trois fois la semaine au plus fort de la saison.

De mai à octobre, notre commune arbore de magnifiques compositions, réparties dans nos quartiers. Cette richesse contribue grandement à la qualité de notre cadre de vie et à l'image de notre ville.

Il nous reste quelques jours encore pour profiter de ces grappes multicolores, avant que nos services techniques ne les retirent. Ces derniers préparent déjà les futurs programmes de plantation et nul doute qu'ils sauront à nouveau nous étonner l'année prochaine. Bravo et grand merci à eux !



Décidée pendant le mandat précédent, l'installation du panneau d'information lumineux s'est concrétisée cet été. Mis en service à la fin du mois d'août, ce nouvel outil de communication municipal a vocation à diffuser des messages à caractère pratique, mais aussi à faire la promotion des animations organisées sur le territoire de la commune.

Suvez : une réhabilitation soucieuse du passé

L'heure est aux dernières finitions à la salle du Suvez, avant le grand nettoyage qui précédera son entrée en service, dès que la situation sanitaire le permettra.



La réhabilitation qui a été entreprise et que nous vous présentons en détail dans notre édition de juillet, a eu à cœur de conserver plusieurs caractéristiques historiques de ce bâtiment emblématique (ancienne cantine des mineurs), tels que son carrelage, refait avec ses teintes originelles, ou encore son magnifique bar en chêne. Ce dernier a d'ailleurs été l'objet d'une méticuleuse restauration, menée par deux de nos agents, l'un en menuiserie et l'autre en zinguerie.



Le Relais d'Assistants Maternels du Pays de Falaise est désormais ouvert. Il est animé par Mathilde Genest, nouvellement recrutée par la CDC, et s'adresse aux parents et futurs parents employeurs, assistants maternels et gardes d'enfants à domicile, jeunes enfants de 0 à 6 ans.

Des permanences ont lieu régulièrement en mairie de Potigny, en attendant l'installation du service dans les futurs locaux intégrés à la MJC (renseignements au 07.60.72.04.31 ou sur ramouest@paysdefalaise.fr)

Ce bulletin a été réalisé par les membres de la Commission Communication présidée par Hélène LEMARCHAND : Maryvonne MAUNOURY, Daniel BEREL, Thérèse KNEDLIK, Colette KISZKO, Jean-Yves DEFENOUILLE, Annick DUNBAR, Ludovic FAUCHER.

D'autres actualités et informations pratiques sont à retrouver sur www.potigny.fr !